

PER

P-208

CON

Vol. II

SEPTEMBRE 1903

N°

---

# BULLETIN

DU

# PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

PUBLIÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC



Imprimeur-Éditeur  
ÉDOUARD MARCOTTE  
Imprimeur  
82, rue Saint-Pierre  
QUÉBEC



Éditeur-Dépositaire  
HONORÉ CHAMPION  
Libraire  
9, Quai Voltaire  
PARIS

IMPRIMERIE

# Ed. Marcotte

82, RUE SAINT-PIERRE

Téléphone 1290

QUÉBEC

## INSTALLATION NOUVELLE MATÉRIEL RENOUVÉLÉ CARACTÈRES FRANÇAIS

J'ai fait l'acquisition de quatre polices complètes de caractères français, fondus spécialement pour moi par la maison Deberny & Cie, Paris. Je serai en mesure, dès la fin de septembre, d'exécuter en caractères français les travaux qu'on voudra bien me confier.

Pour l'impression des livres, je recommande spécialement mes caractères de labeur Nos 16 et 17 romain, qui participent de l'Elzévir et du Didot; leur parfaite lisibilité a motivé leur adoption par les maisons françaises faisant les impressions les plus soignées. Ce sont les types qui serviront à la composition du *Bulletin du Parler français au Canada*.

Ceux qui préfèrent la forme des caractères anglais ou américains trouveront aussi à mon établissement tous les types généralement usités au Canada.

Les typographes de mon atelier, rompus au métier, portent une attention spéciale à la composition des travaux de luxe.

## Travaux de labeur

Livres  
Périodiques  
Impressions de luxe

## Travaux de réglage

### LIVRES DE COMMERCE

Livres d'inventaire  
Grands-Livres  
Livres de caisse  
Livres d'échéances  
Comptes-courants  
Brouillards  
Magasiniers  
Journaux, etc.

## Travaux de ville

Factures  
Prospectus  
Circulaires  
Cartes de visite  
Étiquettes  
Menus  
Programmes  
Billets  
Mandats  
Cartes de commerce  
Carnets à souches  
Prix-courants  
Catalogues  
Affiches  
Têtes de lettres  
Lettres de décès  
Quittances  
Étc.

Mon atelier de reliure me permet d'entreprendre la publication des livres, brochures, etc., aux conditions les meilleures, et épargne aux clients les frais additionnels occasionnés par le concours de deux établissements séparés dans l'exécution de ces travaux.

## AUX LECTEURS

Le numéro du *Bulletin du Parler français* qui devait paraître le 15 septembre ne paraîtra qu'à la fin du mois.

Nous croyons devoir expliquer ce retard à nos lecteurs.

On sait quelle différence il y a entre les caractères d'imprimerie français et les caractères anglais ou américains; l'œil de la lettre française est mieux ouvert, l'épaisseur mieux proportionnée à la hauteur, les pleins et les déliés mieux distribués, l'approche réglée avec plus de goût. De là, une netteté d'impression, une lisibilité et un genre de beauté que présente rarement la composition américaine.

Eh bien! notre imprimeur veut que notre *Bulletin* soit imprimé avec des caractères français. Il a commandé à la maison Deberny & Cie, l'une des fonderies les plus considérables de France, quatre polices complètes de différents types et de corps assortis. Les sortes destinées à la composition du *Bulletin* devaient être livrées à Québec au commencement de septembre. Mais une difficulté s'est présentée, qu'on n'avait pas d'abord prévue: la hauteur en papier de la lettre française n'étant pas celle de la lettre américaine, le fondeur a dû donner à ses caractères la hauteur, inusitée en France, que demandait notre imprimeur. C'est ce qui retarde de quelques jours l'apparition du *Bulletin* de septembre.

Le *Bulletin du Parler français* paraîtra donc, sous sa forme typographique nouvelle et avec le nombre de pages ordinaire, vers la fin du mois de septembre ou au commencement du mois d'octobre. Chaque fascicule, l'année dernière, comptait de 20 à 24 pages; nous espérons pouvoir augmenter le volume de notre revue, cette année, et dans cette vue nous faisons un appel à tous les amis du *parler français*.

Nous rappelons aux membres de la Société et aux abonnés du *Bulletin* que cotisations et abonnements pour l'année 1903-1904 sont maintenant dûs. Les membres sont donc invités à envoyer au Secrétaire (Bureau de Poste, boîte 221, à Québec) le montant de leur cotisation annuelle (membres actifs, \$2.00; membres adhérents, \$1.00), et

les abonnés, le montant de leur abonnement (de septembre à septembre, \$1.00), s'ils ne l'ont déjà fait. Ceux qui sont encore redevables du montant de leur abonnement pour l'année dernière seront rayés des listes. Les membres adhérents et les abonnés qui s'inscriront après le 1<sup>er</sup> février prochain devront, pour recevoir les numéros alors parus du *Bulletin*, verser un supplément de 50 sous.

Nous adressons aussi cet avis à un certain nombre de personnes qui aimeront peut-être à devenir membres de notre société ou abonnés de notre *Bulletin*. La revue ne leur sera envoyée que si nous recevons leur adhésion et le montant de leur cotisation.

Nous prions Messieurs les directeurs des maisons d'éducation, collèges, couvents, académies, de recueillir et de nous envoyer dans le cours du mois de septembre les abonnements à prix réduit (50 sous) de leurs élèves. *Cette réduction n'est faite qu'en faveur des écoliers.*

La première année du *Bulletin* est en vente. Prix : \$3.00 ; pour les nouveaux membres adhérents et les nouveaux abonnés : \$2.00 ; pour les nouveaux membres actifs : \$1.00.

Pour tout ce qui concerne la *Société* et le *Bulletin du Parler français au Canada*, s'adresser

à MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*,

Université Laval,

(Bureau de Poste, boîte 221).

QUÉBEC.

---

La prochaine séance de l'Assemblée Générale de la *Société du Parler français au Canada* aura lieu, dans la salle de la Société, à l'Université Laval, à Québec, le 24 septembre courant, à 7½ heures du soir. Election du Bureau pour l'année 1903-1904.

## BUREAU DE DIRECTION

(1902-1903)

Président d'honneur...	Mgr O.-E. Mathieu, recteur de l'Université Laval.
Président.....	L'honorable Adélard Turgeon.
Vice-Président.....	Mgr J.-C.-K. Laflamme.
Archiviste.....	M. l'abbé S.-A. Lortie.
Secrétaire et Trésorier.	M. Adjutor Rivard.
Directeurs.....	L'honorable Thomas Chapais. L'honorable P. Boucher de la Bruère. M. J.-P. Tardivel. M. J.-E. Prince. M. l'abbé Camille Roy.

---

Les articles suivants paraîtront dans les prochains numéros du *Bulletin* :

*Ce qu'est un patois*, par M. Charles Guerlin de Guer, de Paris, docteur ès lettres, lauréat de l'Institut, directeur de la *Revue des Parlers populaires*.

*Etude de littérature canadienne*, par M. l'abbé J.-Camille Roy, licencié ès lettres.

*De l'origine des Canadiens-Français*, par M. l'abbé S.-A. Lortie.

*Notions historiques sur la langue française au Canada*, par M. J.-E. Prince.

*Lexique de l'Industrie du sucre d'érable au Canada*, par M. l'abbé P.-V. Jutras.

*Le Parler franco-canadien* (phonétique, lexique, morphologie et syntaxe), par M. Adjutor Rivard.

*La Prononciation des noms de lieux*, par M. L.-Z. Bourges.

*Les Mots étrangers dans le français et dans l'anglais*, par M. E. Fabre-Surveyer.

*Sarclures*, par Le Sarcleur.

*Amiral par la grâce d'un anglicisme*, par M. O. A.

*Le Genre des noms communs dans notre parler populaire*, par M. A. R.-Laglanderie.

*Le Suffixe -eur dans notre parler populaire*, par le même.

*Petites leçons* (leçons pratiques sur le vocabulaire, la prononciation, la grammaire, l'orthographe, l'étymologie, la vie des mots, etc.) par un comité de collaborateurs.

*Un bon conseil*, par Antoine.

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

A M. le Secrétaire

de la *Société du Parler français au Canada*,

Bureau de poste, boîte 221,

à Québec

Monsieur,

Veillez m'inscrire sur la liste des membres actifs, adhérents, abonnés (*indiquer, en soulignant, la classe à laquelle on veut appartenir*) de la SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA.

Je vous adresse ci-joint la somme de \$. . . . . montant de ma cotisation pour l'année 1903-1904.

A. . . . ., le. . . . . 1903

nom. . . . .

adresse. . . . .

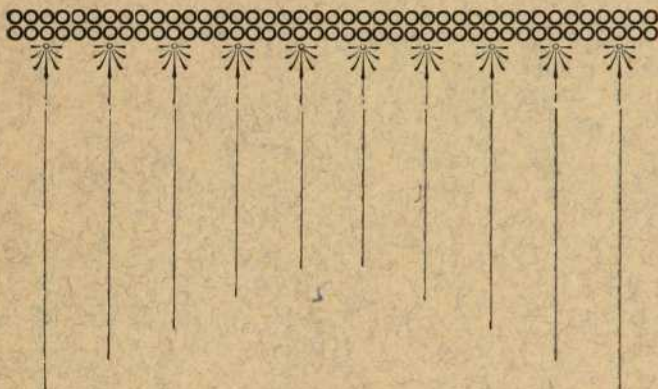
.....

.....

ATELIER DE RELIURE

Ed. Marcotte

82, rue Saint-Pierre, Québec



RELIURE  
à  
prix  
réduit  
du  
" Bulletin  
du  
Parler  
français  
au  
Canada "

25 sous



RELIURE  
à  
des  
conditions  
spéciales  
des  
livres  
de  
Bibliothèques  
Paroissiales



Reiure entière

Demi-reiure

Reiure en chagrin

Reiure en veau

Reiure en basane

Reiure anglaise

Reiure allemande



De la société BOULANGER & MARCOTTE, éditeurs  
de l'Annuaire des Adresses de Québec et Lévis

# BULLETIN

DU

## PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. •

Conditions d'abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00; Union Postale, 8 francs; réduction de moitié aux élèves des Collèges et des Couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$2.00 pour les membres actifs; \$1.00 [Étranger: 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1er septembre; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1<sup>er</sup> février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

La première année du BULLETIN est en vente. Prix: \$3.00; pour les nouveaux membres adhérents et les nouveaux abonnés: \$2.00; pour les nouveaux membres actifs: \$1.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser:

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*,

Université Laval,

(Bureau de Poste, boîte 221),

QUÉBEC.

---

QUÉBEC. Édouard Marcotte, Imprimeur.

---

# BULLETIN

DU

# PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

## SOMMAIRE

Alphabet phonétique.

Abréviations et signes abrégatifs.

Ouvrages Lexicographiques cités dans le *Bulletin*.

Notice sur la Société du Parler français au Canada. .... LE COMITÉ DU BULLETIN.

Ce qu'est un patois ..... CH. GUERLIN DE GUER.

Quelques définitions du patois.

De l'origine des Canadiens-Français ..... L'abbé S.-A. LORTIE.

Lexique de l'Industrie du sucre d'érable ..... L'abbé V.-P. JUTRAS.

Lexique canadien-français (suite) ..... LE COMITÉ DU BULLETIN.

Petites leçons

Sarclores ..... LE SARCLEUR.

Échos et Nouvelles ..... LE COMITÉ DU BULLETIN.

Compte rendu : GILLIÉRON ET EDMONT, *Atlas linguistique de la**France*, fascicules III et IV ..... A. R.-LAGLANDIERE.

---

 RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC

---

 Editeur-dépositaire, à Paris: H. CHAMPION, libraire-éditeur, 9, Quai Voltaire.

# ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELOT

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

*g* = *g* dur (*gâteau*); *s* = *s* dure (*sa*); *æ* = *eu* français (*heureux*); *w* = *ou* semi-voyelle (*ouï*); *y* = *i* semi-voyelle (*piéd*); *û* = *u* semi-voyelle (*huile*); *ê* = *e* féminin (*je*); *h* marque l'aspiration sonore.

LETTRES NOUVELLES. *u* = *ou* français (*coucou*); *c* = *ch* français (*chez*).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *ḷ* (son voisin de *l+y*, *l* mouillée italienne), *ḳ* (son voisin de *k+y*), *g̣* (son voisin de *g+y*), *ṇ* (*gn* français de *agneau*). — Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *ṭ, ḍ*, (sons voisins de *t+s, d+z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti, du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes: *a* (*a* de *patte*), *e* (*e* de *péril*), *o* (*o* de *botte*), *æ* (*eu* de *jeune*). — Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *á* (*a* de *pâte*), *é* (*e* de *chanté*), *ó* (*o* de *pot*), *é* (*eu* de *eux*). — Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de *il part*), *è* (*e* de *père*), *ò* (*o* de *encore*), *ê* (*eu* de *peur*). — Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de *sans*), *ê* (*in* de *vin*), *ô* (*on* de *pont*), *ã* (*un* de *lundi*). — Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves: *ȧ, i̇*, etc.; de deux points, elles sont longues: *a:, i:*, etc.; d'un accent, elles sont toniques: *a', i'*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *ô[o]* = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

REM. — La prononciation, figurée, entre parenthèses, après le mot qui forme la tête d'un article lexicographique, est la prononciation canadienne-française populaire.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

BULLETIN  
DU  
PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

II



# BULLETIN

DU

# PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

VOL. II

SEPTEMBRE 1903—SEPTEMBRE 1904

---

PUBLIÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC



Imprimeur-Éditeur  
ÉDOUARD MARCOTTE  
Imprimeur  
82, rue Saint-Pierre  
QUÉBEC



Éditeur-Dépositaire  
HONORÉ CHAMPION  
Libraire  
9, Quai Voltaire  
PARIS



# ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELOT

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

*g* = *g* dur (*gâteau*); *s* = *s* dure (*sa*); *æ* = *eu* français (*heureux*); *w* = *ou* semi-voyelle (*oui*); *y* = *i* semi-voyelle (*piéd*); *ïw* = *u* semi-voyelle (*huile*); *é* = *e* féminin (*je*); *h* marque l'aspiration sonore.

LETTRES NOUVELLES. *u* = *ou* français (*coucou*); *e* = *ch* français (*chez*).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *ḷ* (son voisin de *l+y*, *l* mouillée italienne), *ḳ* (son voisin de *k+y*), *g̣* (son voisin de *g+y*), *ṇ* (*gn* français de *agneau*). — Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *ṭ*, *ḍ*, (sons voisins de *t+s*, *d+z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti*, *du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes: *a* (*a* de *patte*), *e* (*e* de *pétil*), *o* (*o* de *botte*), *æ* (*eu* de *jeune*). — Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *á* (*a* de *pâte*), *é* (*e* de *chanté*), *ó* (*o* de *pot*), *á* (*eu* de *eux*). — Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de *il part*), *è* (*e* de *père*), *ò* (*o* de *encore*), *à* (*eu* de *peur*). — Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de *sans*), *ẽ* (*in* de *vin*), *õ* (*on* de *pont*), *ã* (*un* de *lundi*). — Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves: *a'*, *i'*, etc.; de deux points, elles sont longues: *a:*, *i:*, etc.; d'un accent, elles sont toniques: *á*, *í*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *õ[o]* = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

REM. — La prononciation, figurée, entre parenthèses, après le mot qui forme la tête d'un article lexicographique, est la prononciation canadienne-française populaire.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

## ABRÉVIATIONS

acc. dét. = acception détournée adj. = adjectif, — tivement adv. = adverbe, — bialement am. = américain anc. = ancien ang. = anglais, anglicisme arch. = archaïsme barb. = barbarisme can. = canadien, Canada cf. = comparez ex. = exemple f. = féminin	fr. = français gr. = graphie intr. = intransitif lat. = latin litt. = littéralement loc. = locution m. = masculin m. s. = même signification néol. = néologisme nouv. = nouveau pl. = pluriel pop. = populaire	pron. = prononciation s. = substantif sign. = signifier, — fication sing. = singulier sol. = solécisme t. = terme tech. = technologique tr. = transitif v. = verbe, voyez var. = variante vic. = vicieux vx = vieux
--	---	--

## -SIGNES ABRÉVIATIFS

- \* Devant le mot qui forme la tête d'un article lexicographique, l'astérisque indique parfois que, si l'on a cru utile de présenter quelques observations sur ce mot, il ne s'en suit pas nécessairement qu'on ne puisse l'employer même dans le discours soigné; ce mot peut être un mot reçu dans la langue française, un néologisme de bon aloi, un archaïsme qu'on aime à conserver, un mot étranger qui n'a pas en français d'exact équivalent, etc. Devant un mot latin, l'astérisque indique une forme hypothétique, non attestée.
- ← La flèche indique l'étymologie, la filiation, l'origine d'un mot, d'une locution, d'une tournure, d'une prononciation.
- Le tiret marque certaines subdivisions dans le texte d'un article.
- = Le tiret double annonce la signification, la traduction, l'équivalent de ce qui précède.
- || Le trait double vertical indique les acceptions d'un mot, ou le sens attribué, dans le parler français au Canada, au mot qui fait le sujet d'un article lexicographique. Le terme propre français, le mot qu'on propose de substituer à celui qui forme la tête de l'article, quand il y a lieu, suit ce signe.
- | Le trait vertical indique un emploi spécial du mot dont il s'agit, une locution particulière où il entre.
- † ou REM. — Le pied de mouche, ou l'abréviation REM. précède parfois les *remarques* dont l'objet n'est pas nécessairement de justifier l'usage d'un mot, mais qu'on croit intéressantes ou curieuses au point de vue philologique.

# OUVRAGES LEXICOGRAPHIQUES

## CITÉS DANS LE BULLETIN

- ACAD. désigne le *Dictionnaire* de l'Académie française, dernière édition, 1878.
- BESCH. — le *Dictionnaire national et universel de la langue française* de Bescherelle aîné.
- BONNARD — le *Lexique de l'ancien français* de F. Godefroy, publié par J. Bonnard et Am. Salmon, 1901.
- BOREL — le *Dictionnaire des Termes du vieux français* ou *Trésor des recherches et antiquités gauloises et françaises* de Borel, 1667 (édit. 1882).
- BOUCOIRAN — le *Dictionnaire des Idiomes méridionaux* de L. Boucoiran (édit. 1898).
- BRACHET — le *Dictionnaire étymologique de la langue française* de A. Brachet (20<sup>e</sup> édit.).
- CARON — le *Petit Vocabulaire à l'usage des Canadiens-Français* de M. l'abbé N. Caron.
- CLAPIN — le *Dictionnaire canadien-français* de Sylva Clapin.
- CLIFTON — le *Dictionnaire anglais-français* de Clifton et Grimaux.
- CORBLET — le *Glossaire du Patois Picard* de Corblet, 1851.
- COTGRAVE — le *French-English dictionary* de Cotgrave, 1611.
- DARM. — le *Dictionnaire général de la langue française* de Hatzfeld et Darmesteter.
- DELBOLLE — le *Glossaire de la vallée d'Yères* (dialecte haut-normand) de A. Delboulle, 1876.
- DEMANDRE — le *Dictionnaire de l'élocution française* de Demandre, 1769.
- DOTTIN — le *Glossaire des Parlers du Bas-Maine* de Dottin, 1869.
- DUBOIS — le *Glossaire du Patois normand* de Louis DuBois (édit. de 1856).
- DU CANGE — le *Glossaire français* de Du Cange (édit. 1879).
- DU CANGE — le *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* de Du Cange, 1678.
- DUNN — le *Glossaire franco-canadien* de Oscar Dunn.
- EDGREN — le *French and English word book* de H. Edgren et P.-B. Burnet, 1902.
- ESTIENNE — le *Dictionnaire François-latin* de Robert Estienne, 1539 (édit. 1549).
- EVEILLÉ — le *Glossaire saintongeais* d'Eveillé, 1887.
- FAVRE — le *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis* de L. Favre, 1868.
- FLEMMING — l'*English and French Dictionary* de Fleming et Tibbins.
- FURETIÈRE — le *Dictionnaire universel* de Furetière, 1665.
- GINGRAS — le *Manuel des expressions vicieuses* de J.-F. Gingras.

- GODEFROY — le *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes* de Frédéric Godefroy, 1880-1898.
- GRIMBLOT — le *Vocabulaire synthétique de la langue française* de L. Grimbrot, 1902.
- GUÉRIN — le *Dictionnaire des Dictionnaires* de M<sup>sr</sup> Guérin.
- JAUBERT — le *Glossaire du Centre de la France* du C<sup>te</sup> Jaubert (édit. 1884).
- LAC. — le *Dictionnaire du vieux langage françois* de Lacombe, 1766.
- LA CURNE — le *Dictionnaire historique de l'ancien langage français* de La Curne de Sainte-Palaye, 1876-1881.
- LANOUE — le *Dictionnaire des rimes françaises* de Odet de Lanoue, 1596.
- LAROUSSE — le *Nouveau Larousse illustré*, 1900.
- LITTRÉ — le *Dictionnaire de la langue française* de Littré, 1863.
- MÉNAGE — le *Dictionnaire étymologique de la langue française* de Gilles Ménage.
- MANSEAU — le *Dictionnaire des locutions vicieuses du Canada* (lettre A) de J.-A.-Manseau, 1881.
- MÉLIOT — le *Dictionnaire français et anglais de finance, de bourse, etc.*, de A Méliot, 1897.
- MIGNARD — le *Vocabulaire du Patois de la Province de Bourgogne* de Mignard, 1869.
- MOISY — le *Dictionnaire de Patois normand* de Henri Moisy, 1887.
- MOISY A.-N. — le *Glossaire comparatif anglo-normand* de Henri Moisy, 1889.
- MONET — l'*Invantaire des deus langues françoise et latine* de Monet, 1635.
- MONTESSEON — le *Vocabulaire du Haut-Maine* du C<sup>te</sup> de Montesson, 1869, (édit. 1899).
- NICOT — le *Thrésor de la langue françoise* de Jean Nicot, 1584.
- NOËL — le *Dictionnaire étymologique* de Noël et Carpentier, 1831.
- ORAIN — le *Glossaire patois du département d'Ile-et-Vilaine* de Ad. Orain, 1886.
- OUDIN — les *Recherches italiennes et françaises* d'Antoine Oudin, 1642.
- PASSY — le *Dictionnaire phonétique de la langue française* de H. Michælis et Passy, 1897.
- RICHELET — le *Nouveau Dictionnaire françois* de Richelet, 1680 (édit. 1693).
- RINFRET — le *Dictionnaire de nos fautes* de Raoul Rinfret.
- ROBIN — le *Dictionnaire du Patois normand en usage dans le département de l'Eure* de Robin. Le Prévost, A. Passy et de Blossenville, 1879.
- ROQUEFORT — le *Glossaire de la langue romane* de J.-B.-B. Roquefort (1808-1820).
- ROUSSEY — le *Glossaire du Parler de Bournois* de Ch. Roussey, 1894.
- TIMMERMANS — le *Dictionnaire étymologique* de Adrien Timmermans, 1903.
- TOLHAUSEN — le *Technological dictionary* de Alex. Tolhausen (édit. 1878).
- TRAVERS — le *Supplément du Glossaire* de DuBois, publié par J. Travers, 1856.
- TRÉVOUX — le *Dictionnaire universel* dit de Trévoux (édit. 1752).
- WEBSTER — l'*International Dictionary* de Webster (édit. 1900).

## SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA, fondée le 18 février 1902, à Québec, sous le patronage de l'Université Laval, est enregistrée sous ce nom comme corps constitué suivant le mode reconnu par la loi.

### OBJET

La Société a pour objet l'étude, la conservation et le perfectionnement du parler français au Canada.

### CARACTÈRE

Œuvre pacifique, la Société évite toute discussion acrimonieuse et se borne à revendiquer les droits que notre loi reconnaît à la langue française. Sans tenter de proscrire l'usage d'aucun autre idiome, elle veut entretenir chez les Canadiens-Français le culte de la langue maternelle, les engager à conserver pur de tout alliage, à défendre de toute corruption, le parler de leurs ancêtres

Œuvre nationale, elle en appelle à tous ceux qui ont à cœur le maintien de la nationalité canadienne-française avec sa foi, sa langue et ses traditions.

Œuvre populaire, elle s'adresse à tous les Canadiens-Français, quel que soit leur état, et en quelque partie du pays qu'ils demeurent, qui croient que la langue, gardienne de la foi et des mœurs, remplit mieux son rôle quand elle est saine et en tout conforme à son génie.

## PROGRAMME

Le programme général de la Société comprend: l'étude de la philologie française; le relèvement et l'examen des formes archaïques et dialectales du parler populaire canadien-français, et la conservation de celles qui répondent à la fois au développement naturel de l'idiome et au respect de la tradition; les œuvres propres à défendre la langue française au Canada des dangers qui la menacent.

Des programmes d'action particuliers sont tracés par le bureau de direction, s'il est besoin.

Une petite brochure, contenant un *plan d'études*, une *méthode de travail* et une *méthode d'observation*, est adressée à ceux qui en font la demande.

## CONSTITUTION

La Société se compose de MEMBRES HONORAIRES, de MEMBRES CORRESPONDANTS, de MEMBRES ACTIFS et de MEMBRES ADHÉRENTS.

Les Dames peuvent en faire partie comme membres adhérents.

La cotisation annuelle des membres actifs est fixée à deux piastres; celle des membres adhérents, à une piastre (Étranger: 8 francs). Ces cotisations sont payables chaque année, dans le cours du mois de septembre, au secrétaire, à l'Université Laval, à Québec.

Pour devenir membre, il suffit de donner son adhésion comme membre actif ou adhérent, et de verser le montant de sa cotisation.

## LE BULLETIN

Le *Bulletin du Parler français au Canada*, organe de la Société, est dirigé par un comité spécial—le *Comité du Bulletin*—nommé par le bureau de direction.

Le service en est fait gratuitement à tous les membres, actifs et adhérents. On peut aussi, sans faire partie de la société, recevoir le bulletin moyennant un abonnement de \$1.00 par année (Union postale: 8 francs). Une réduction de moitié est accordée aux élèves des Collèges et des Couvents.

## CERCLES AFFILIÉS

Des *cercles d'étude*, affiliés à la Société, ont été établis en différents endroits et communiquent au *Comité d'étude* central le résultat de leurs travaux et de leurs observations.

## BUREAU DE DIRECTION

(1903-1904)

Président d'honneur ---M<sup>sr</sup> O.-E. Mathieu, recteur de l'Université  
Laval.  
Président -----L'honorable M. P. Boucher de la Bruère.  
Vice-président-----M<sup>sr</sup> J.-C.-K. Laflamme.  
Archiviste -----M. l'abbé S.-A. Lortie.  
Secrétaire et Trésorier--M. Adjutor Rivard.  
Directeurs -----L'honorable M. A. Turgeon; MM. J.-P.  
Tardivel, Paul de Cazes, J.-E. Prince;  
M. l'abbé C. Roy.

## COMITÉ D'ÉTUDE

*Président*: L'honorable M. P. Boucher de la Bruère.  
*Secrétaire*: M. l'abbé P.-B. Garneau.

## COMITÉ DU BULLETIN

M. l'abbé S.-A. Lortie.  
M. Eugène Rouillard.  
M. Adjutor Rivard.

## CE QU'EST UN PATOIS

---

« Il est des morts qu'il faut qu'on tue » ; il est des erreurs cent fois redressées, qu'on croit à tout jamais bannies des cervelles humaines et qui renaissent plus vivaces. Au nombre de ces erreurs on peut compter les idées courantes sur la nature et la valeur relative des langues, des dialectes et des patois. Faute d'une conception claire du patois, faute d'une définition précise, les plus regrettables confusions se produisent, les idées les plus erronées se font jour et se propagent.

Et ces erreurs ont pour conséquence désastreuse d'ébranler la légitimité même des études dialectologiques.

Pour reprendre les choses de haut et au risque d'énoncer des faits connus du grand nombre, nous rappellerons que la langue latine, en se désagrégant, en s'implantant sur les sols étrangers, se transforma, sous l'influence des idiomes primitifs qu'elle rencontra devant elle, et suivant les lieux, en un faisceau d'autres langues dont les principales furent l'italien au-delà des Alpes, l'espagnol au-delà des Pyrénées, le français, ou *roman* de France en Gaule.

Dans le roman de France, on distingua deux groupes importants : celui des régions où *oui* se disait *oïl* ; celui des régions où *oui* se disait *oc*.

Les régions de langue d'Oïl se subdivisaient en cinq groupes étroitement apparentés : le dialecte du nord-est ou picard ; celui de l'ouest ou normand ; celui du centre-nord ou poitevin ; celui de l'est ou bourguignon ; enfin, au milieu, le dialecte du duché de France ou français proprement dit. Tous ces dialectes eurent, à l'origine, une importance égale, une valeur littéraire effective. Mais le français, pour les raisons que l'on sait, prit le pas sur ses congénères : il se substitua, par tout le pays d'Oïl, dans les relations commerciales, politiques, sociales, aux autres dialectes et revendiqua pour lui seul la dignité de langue littéraire.

Toutefois, les dialectes détrônés, pour cesser d'être écrits, ne cessèrent pas d'être parlés. Il n'y eut plus, à vrai dire, de littérature normande, picarde, etc. ; il y eut toujours un parler normand, un parler picard, et ces parlers sont dits patois.

Nos patois sont donc les frères, les petits frères du français ; ils ont assisté à la croissance de leur aîné ; ils l'ont vu s'enno-

blir, s'enrichir, souvent se déformer, suivre les vaines fluctuations des modes littéraires et des engouements de salons. Pour eux, moins fortement troublés par ces contingences, sans perdre leur belle pureté phonétique de jadis, ils continuent souvent d'obéir aux lois de leur évolution naturelle.

Une langue littéraire, une langue écrite et que parlent les raffinés est une langue perdue phonétiquement. Une langue orale, un patois, reste au contraire à l'abri des corruptions phonétiques, jusqu'à ce que la langue littéraire en vienne ternir l'éclat et troubler la pureté.

Qu'on ne vienne donc pas nous dire que le patois n'est qu'un français corrompu, écorché par des lèvres paysannes. Nous croyons avoir prouvé le contraire, et nous le répétons : ce sont les lèvres aristocratiques qui écorchent le parler paysan, le seul phonétique, le seul historiquement pur, le seul conforme à l'instinct de la langue.

Il n'est pas toujours aisé de fixer ces notions dans les esprits, particulièrement — ce qui va de soi — dans l'esprit des hommes de la campagne, qu'on arrache, par la force du livre, du journal, de l'armée, à leur vieux parler traditionnel; ils sont tout prêts à reconnaître leur infirmité devant les bourgeois de la ville; ils s'excusent de ce que « chez eux on parle très mal le français »; nous voudrions leur faire comprendre que « chez eux on parle très bien le normand », et c'est là qu'est la vérité.

Nous craignons que ces considérations sur la valeur relative des patois et des langues et sur l'intérêt qui s'attache aux études dialectologiques ne soient mal interprétées par quelques-uns et qu'on ne nous reproche d'avoir rabaissé les langues littéraires au profit des patois. C'eût été puérilité que de le faire. Mais nous avons dit et nous avons le droit de maintenir qu'au point de vue philologique, le langage n'étant plus considéré comme un moyen, mais comme l'objet même de la recherche scientifique, les patois sont aussi importants et, pour certains problèmes, plus importants que la poésie d'Homère ou la prose de Cicéron.

C'est là une idée chère au grand philologue anglais Max Müller : il y est revenu plus d'une fois; il l'a développée sous toutes les formes et, en particulier, sous la forme d'une métaphore un peu longue peut-être, mais bien suivie et pleine de sens, et qu'il faut citer : (1)

1. Max Müller, *Science du langage*, p. 54.

« Les dialectes littéraires, ou ce qu'on appelle généralement les langues classiques, achètent leur empire au prix d'un dépérissement inévitable. On pourrait les comparer à des lacs d'eau stagnante qui s'ouvriraient à côté de grands fleuves et leur serviraient de déversoirs; ce sont comme de vastes réservoirs qui reçoivent et retiennent tout ce qui était jadis vive et courante parole; le puissant flot du langage a cessé d'entraîner avec lui, de pousser en avant ces ondes immobiles et comme endormies. Il semble parfois que le fleuve tout entier se perde dans ces lacs, et c'est à peine si nous pouvons distinguer les maigres filets d'eau qui coulent encore au fond du lit principal; mais si, plus bas, c'est-à-dire plus tard dans l'histoire, nous trouvons un nouveau lac immobile tout formé, ou en train de se former, nous pouvons être sûrs que ses affluents ont été ces mêmes petits ruisseaux qui s'étaient presque dérobés à notre vue ».

CH. GUERLIN DE GUER,

Docteur ès lettres.

---

## QUELQUES DÉFINITIONS DU PATOIS

---

« *Patrois, patois*, par corruption du latin *patrius sermo*; le langage du peuple et des paysans, particulier à chaque province. Les *patois* sont les vestiges, les restes plus ou moins altérés des idiomes primitifs qui ont concouru à la formation d'une langue. . . Le patois, c'est la langue du père, la langue du pays, la langue de la patrie. . . . Presqu'inaltérable dans la prononciation, dans la prosodie, dans la mélodie, dans l'orthographe même quand on l'écrit, il rappelle partout l'étymologie immédiate et souvent on n'y arrive que par lui. Jamais la pierre-ponce de l'usage et le grattoir barbare du puriste n'en ont effacé le signe élémentaire d'un radical. Il y conserve le mot de la manière dont le mot s'est fait, parce que la fantaisie d'un faquin de savant ou d'un écervelé de typographe ne s'est jamais évertuée à détruire son identité précieuse dans une variante stupide. Il n'est pas transitoire comme une mode. Il est immortel comme une tradition.

Le patois, c'est la langue native, la langue vivante et nue. Le beau langage, c'est le simulacre, le mannequin». (Ch. Nodier, *Notions élémentaires de linguistique*).

\* \* \*

« Les patois ne sont point, comme on le croit communément, du français littéraire corrompu dans la bouche des paysans: ce sont les débris des anciens dialectes provinciaux, que les événements ont fait déchoir du rang de langues officielles littéraires, à celui de langues purement parlées». (Auguste Brachet, *Gram. hist.*).

\* \* \*

« Les patois, dans l'opinion vulgaire, sont en décri, et on les tient généralement pour du français qui s'est altéré dans la bouche du peuple des provinces. C'est une erreur. Les patois sont les héritiers des dialectes qui ont occupé l'ancienne France avant la concentration monarchique commencée au quatorzième siècle, et dès lors le français qu'ils nous conservent est aussi authentique que celui qui nous est conservé par la langue littéraire.... Le patois est un dialecte qui, n'ayant plus de culture littéraire, sert seulement aux usages de la vie commune. Cette définition, fondée sur l'histoire, empêche aussitôt de croire que les patois soient une corruption de la langue correcte; idée fort répandue mais très fausse; la généalogie des patois le montre». (Littré, *Dict.*, préface).

\* \* \*

« Les patois sont composés d'anciennes formes attardées parmi les masses». (J.-E. Blondel, *Phonologie historique*).

\* \* \*

« Dans chaque région, un de ces parlers locaux (issus du latin populaire), propre à une ville ou à une aristocratie, s'éleva au-dessus des parlers voisins, gagna en dignité et rejeta les autres dans l'ombre. Les parlers locaux restés dans l'ombre sont des patois». (Darmesteter, *Cours de grammaire historique*).

\* \* \*

« *Patois*, dit avec dédain le parisien de la « saison ».

« Notez que le parler du *Tout-Paris*, celui de l'élite des littératures et de l'art, est surtout un composé d'argot faubourien, d'argot de Mazas, d'argot des rapins de Montmartre, d'argot de

coulisses, agrémenté d'allemand de la Bourse, d'américain des bars, et d'anglais des écuries de courses. Avant peu il y aura le russe de l'Alliance.

« Eh bien, c'est trahison française de condamner en bloc, avec les mots déformés par l'homme de la terre normande, tout un bouquet d'expressions justes, d'origine nationale très pure, qui sont tombées en oubli à Paris, mais restées en usage chez les Normands; locutions pleines de logique, de couleur, de saveur, fleur de notre histoire et dont le pittoresque atteint à l'éloquence, à la poésie.

« Il faut retarder la destruction des « parlers » de France, qui sont la contribution particulière de chaque province au patrimoine d'héroïsme, d'aventures, de joies, de gloires, de revers communs, accumulés dans la langue, monument de la vie populaire.

« Les *parlers normands* sont des branches pleines de sève de l'arbre français.

« Les mots d'origine islandaise et danoise y sont mêlés aux plus antiques vocables du terroir gaulois.

« Les naïvetés du Moyen-Age y ont leurs traces, comme dans les termes maritimes on retrouve un peu de l'aventure des écueurs de mer et des découvreurs de terres neuves.

« Enfin, dans les formes qu'employèrent les paysans de Louis XIV à Louis XVI, se retrouve toute notre ascendance, figée en un idiome coloré où rit l'esprit du pays, la bonne humeur des ancêtres ». (Jehan Soudan, *Les Parlers Normands*).

**Langues anciennes.** — M. Eugène Therrien traite, dans *l'Enseignement chrétien* (juin 1903, p. 409), des langues anciennes et de la formation des idées dans l'esprit. « L'éducation classique produira non seulement des esprits brillants, capable de bien dire, mais encore des hommes sérieux, remplis de fond, tout aussi bien préparés que leurs camarades de l'enseignement moderne, à la philosophie, à la réflexion et aux luttes de la vie, quel que soit le champ où ils seront appelés à combattre. Même dans le commerce et l'industrie, ils n'auront rien à leur envier, s'ils ont su profiter de l'enseignement scientifique qu'on leur a donné parallèlement à l'étude des langues anciennes ».

## DE L'ORIGINE DES CANADIENS-FRANÇAIS

---

Le BULLETIN DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA du mois de mai dernier a publié le résultat de nos recherches sur l'origine, par provinces, des émigrants français venus au Canada pendant la période de 1608 à 1700. Grâce à un renseignement précieux, nous avons pu consulter depuis une nouvelle source d'informations.

Le *Registre de confirmation* de M<sup>gr</sup> François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, conservé aux archives de l'Évêché, document important retrouvé par hasard il y a une quinzaine d'années, nous a permis de retracer les provinces d'origine de plus de onze cents émigrants venus de France pendant le dix-septième siècle, et sur la provenance desquels les documents antérieurement consultés ne nous avaient rien appris.

Ce registre, en effet, qui semble n'avoir pas encore été étudié au point de vue où nous nous sommes placés dans cette étude, contient la liste des noms de toutes les personnes confirmées par M<sup>gr</sup> de Laval, liste faite au jour le jour, pendant les visites pastorales, et où l'on retrouve le plus souvent, avec le nom du confirmé, le diocèse de son origine. Après avoir transcrit sur des fiches spéciales tous les noms contenus dans ce registre, et les avoir comparés soigneusement avec ceux que nous avons déjà, afin d'éviter les doubles emplois, nous avons préparé le tableau qu'on trouvera plus loin.

Un simple coup d'œil jeté sur ce tableau fait voir que, de 1608 à 1640, l'émigration fut surtout normande et percheronne. Sur un total de 296 émigrants, 178 vinrent du Perche et de la Normandie, alors que, pendant la même période, l'Île-de-France n'en fournissait que 36, et l'Aunis 23.

De 1640 à 1660, ce sont encore les mêmes provinces qui contribuèrent davantage au peuplement de la colonie. On a donc justement affirmé que les premiers colons établis au Canada étaient en majorité normands. Rien d'étonnant si les formes normandes se retrouvent nombreuses dans notre parler.

TABLEAU INDIQUANT LE NOMBRE ET L'ORIGINE DES ÉMIGRANTS FRANÇAIS ARRIVÉS AU CANADA DE 1608 À 1700.

PROVINCES Où étaient nés les émigrants	NOMBRE DES ÉMIGRANTS				Totaux de 1608 à 1700
	Époque où ils apparaissent dans les registres				
	1608 à 1640	1640 à 1660	1660 à 1680	1680 à 1700	
Angoumois.....		13	54	26	93
Anjou.....	2	56	60	21	139
Artois.....		2	9	3	14
Aunis, Ile de Rhé, Ile d'Oléron.....	23	115	293	93	524
Auvergne.....		3	18	14	35
Béarn.....		1	1	8	10
Beauce.....	14	22	46	23	105
Berry.....	1	5	32	11	49
Bourgogne.....	1	6	36	21	64
Bourbonnais.....		1	2	5	8
Bretagne.....	4	9	108	54	175
Brie.....	2	7	25	2	36
Champagne.....	7	23	76	23	129
Comté de Foix.....		1	1		2
Dauphiné.....		4	14	6	24
Flandre, Hainaut.....		1	11	3	15
Franche-Comté.....			1	5	6
Gascogne.....		5	22	24	51
Guyenne.....		8	61	55	124
Ile-de-France.....	36	76	378	131	621
Languedoc.....		1	26	23	50
Limousin.....		5	26	44	75
Lorraine.....	1	6	7	2	16
Lyonnais.....	1	3	13	16	33
Maine.....	1	66	31	15	113
Marche.....		1	1	4	6
Nivernais.....		2	4	1	7
Normandie.....	89	270	481	118	958
Orléanais.....	4	7	33	19	63
Perche.....	89	122	24	3	238
Périgord.....		1	28	16	45
Picardie.....	11	7	60	18	96
Poitou.....		54	357	158	569
Provence.....		3	13	6	22
Roussillon.....			2		2
Saintonge.....	10	37	140	87	274
Savoie.....			6	6	12
Touraine.....		21	42	28	91
Totaux.....	296	964	2542	1092	4894

STANISLAS-A. LORTIE, P<sup>tr</sup>e.

# LEXICOLOGIE

FRANCO-CANADIENNE

---

## L'INDUSTRIE DU SUCRE D'ÉRABLE

A LA BAIE-DU-FEBVRE (1)

---

### ART. I. — ÉTAT NATUREL

**Bois franc** (*bwá frā* (2)). Bois dur: érable, merisier, hêtre, chêne, frêne, orme, etc. *Terre de bois francs* = terre boisée où l'érable domine. *Les Bois-Francs* = les *Cantons-de-l'Est*, où les forêts sont en très grande partie composées d'érables.

**Eau d'érable** (*ó d éráb*). Voir *érable*.

**Érable** (*érà'b*). L'un des plus beaux arbres de nos forêts, et dont la sève fournit l'*eau d'érable*; sa feuille ressemble à celle de la vigne. Il est l'emblème de la nationalité canadienne-française. Le peuple fait généralement *érable* du féminin. *Eau d'érable* = sève d'érable que l'on fait tomber, au moyen de la *goudrille*, dans un vase placé au pied de l'arbre. C'est une *eau* claire et limpide, délicieuse à boire; «le sucre ordinaire y existe tout formé» (L. TROOST).

**Plane** (*plèn*). Faux platane, variété d'érable à écorce plus lisse et dont la feuille est moins dentelée. Le plane donne une *eau* un peu moins riche en sucre que l'érable. On le trouve surtout dans les *sucreries* situées près du fleuve. Le peuple fait invariablement *plane* du féminin.

**Sucrerie** (*su'kèrri*). Terrain boisé d'érables et de planes en très grande partie, réservé par le défricheur pour l'exploitation du sucre.

---

(1) Comté de Yamaska. Quelques mots ont aussi été relevés dans les *Bois-Francs*.

(2) Prononciation populaire.

## ART. II — EXPLOITATION

§ 1. *Ustensiles, outils, etc.*

**Auge** (*ó:j*). Vase en bois, fait d'un morceau de sapin demi-rond, d'à peu près trois pieds de long, placé au pied de l'éérable et destiné à recevoir les gouttes de sève tombant de la *goudrille* ou du *chalumeau*.

**Baquet** (*bàkè*). Petite cuve servant au même usage que l'*auge*.

**Casseau** (*ká:sò*). Boîte en écorce de bouleau, au même usage que l'*auge* et le *baquet*.

**Chalumeau** (*calu'mó*). Voir *goudrille*.

**Chaudière** (*cò:gé:r, cà:yé:r*). Petit seau en fer blanc qui a remplacé le *baquet* et l'*auge* dans la plupart des *sucreries*.

**Chevalet** (*jüà'lè, var. jüà'lè't*). Banc de travail muni d'un levier à bascule mis en fonction avec le pied, pour polir avec la plane les douelles des cuves, des *baquets*, pour appointer les *goudrilles*, etc.

**Goudrille** (*gu'driy*), **goudrelle** (*gu'drè'l*). Petite planchette de cèdre, de sept à huit pouces de long, creusée légèrement sur une face, et qui conduit dans l'*auge* les gouttes de sève de l'éérable suintant de l'*entaille*.

Quand elle a la forme d'un *chalumeau*, elle en porte le nom.

**Gouge** (*gu:j*) de *sucrerie*. Gouge large et évasée, servant à donner sa forme à la *goudrille*, à faire à l'aubier de l'éérable l'incision dans laquelle on fixe la *goudrille* à l'arbre.

**Petite hache** (*pî't (h)à'c*). Tille des couvreurs en bardeaux; on s'en sert pour *entailler* à la *goudrille*.

**Sieau** (*syó*) de *sucrerie*. Seau en cèdre ou en pin, pouvant contenir environ cinq gallons. On en fait usage pour *ramasser* l'eau d'éérable. Le *sieau* est aussi mesure de capacité: telle *sucrerie*, par exemple, dans des conditions ordinaires, peut donner par *coulée* tant de *sieaux*.

**Tigue** (*ti'g*). Doloire des tonneliers. Sert à creuser les *auges*.

**Virebrequin** (*vi:rbærkè*). Vilebrequin. On s'en sert pour *entailler* au *chalumeau*.

P.-V. JUTRAS, P<sup>tre</sup>.

(à suivre)

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

**Abandonner** (*a'bādò'nè*), **anbandonner** (*ā:bādò'nè*) v. intr.

|| Cesser. Ex. J'ai *abandonné* de fumer = j'ai cessé de fumer.

¶ *Abandonner*, en fr., sign. : cesser de garder une chose, de s'en occuper ou de la demander (LITTRÉ).

**Abatages** (*abà:tà:j*) s. m. pl.

|| Abats, abatis, issues.

*Abats* : parties de certains animaux abattus qui se vendent chez les tripiers, telles que pieds et rognons de moutons, foie, mou de veau, gras double, etc.; se dit aussi des parties qui ne peuvent se vendre comme viande, telles que les cornes, les boyaux, etc. (LAR.).

*Abatis* : parties accessoires d'animaux tués pour la consommation; se dit surtout de la volaille (DARM.).

*Issues* : restes d'animaux qui ne font pas partie du commerce de la boucherie proprement dite (LAR.).

¶ *Abatage*, en fr., sign. : l'action d'abattre, de faire tomber en donnant un coup mortel : l'abatage d'un bœuf pour la boucherie (DARM.).

\* **Abord** (*a'bò:r*) s. m. Arch.

|| Affluence de personnes ou de choses (LITTRÉ).

¶ *Abord* a vicilli (DARM.). — « L'*abord* des marchands était jadis considérable dans les foires » (FONTENELLE, *Orac.*, I, 14). « Ce grand *abord* de gens au logis de ma sœur (LA FONTAINE, *Eunuque*, II, 1).

**Aborder** (*abòrdé*) v. tr. Extension de sens.

|| Toucher, heurter par accident. Ex. : Sa voiture a *abordé* la mienne = a heurté la mienne.

¶ C'est le sens d'*aborder* en marine : heurter un navire, soit par accident, soit pour l'attaquer (DARM.). Outre cette acception, *aborder* est français aussi au sens de joindre quelqu'un (LITTRÉ), aller vers quelqu'un et lui adresser la parole (DARM.). L'acception canadienne est connue en Normandie (MOISY, ROBIN).

**Abouter** (*a'buté*) v. intr. Arch. et ext. de sens.

|| Faire l'*about* (v. ce mot au sens 2<sup>ème</sup>). Ex. : Tu *abouteras* ici = tu feras l'*about* ici, c'est-à-dire tu traceras jusqu'ici les sillons (en labourant un champ).

¶ Le vx fr. connaissait *abouter* au sens de borner, mettre des bornes (LA CURNE, BOREL).

**Aboutir** (*a'buti:r*) v. intr. Ext. de sens.

1<sup>o</sup> || Finir, achever (absolt), en parlant des personnes. Ex. : Il parle depuis une heure et n'a pas encore touché à la question, il n'*aboutira* jamais = il ne finira jamais.—*Aboutis* donc ! = achève !

¶ *Aboutir* est fr. au sens d'avoir une terminaison, en parlant des choses (DARM.); il se dit figurément d'une affaire, d'un raisonnement, d'une entreprise, et sign. tendre, se terminer, avoir pour résultat : cela ne peut aboutir à rien (ACAD.).

2<sup>o</sup> || Réussir. Ex. : Il commence toutes sortes d'affaires, mais il n'*aboutit* jamais = il ne réussit jamais.

**Abuser** (*a'bu:zé*) v. tr. Acc. ←≡ ang. *to abuse*.

|| Insulter, injurier.

¶ *Abuser*, en fr., est v. tr. ou intr. ; v. tr., il sign. user mal, user avec excès : abuser de sa force (DARM.); v. intr., il sign. tromper en abusant de la crédulité (DARM.) : vous m'avez abusé par de fausses promesses (ACAD.).—Pris pour *insulter*, *abuser* est un anglicisme.

**Acagnardi** (*a'ka'nà:rđi*) part. passé d'*acagnardir*.

|| Bourru, d'humeur difficile.

¶ Le picard *acagnardi* veut dire amolli par la paresse ou par l'âge (CORBLET).

**Acagnardir** (*s'*) (*s a'ka'nà:rđi:r*) v. réfl.

|| Devenir bourru, renfrogné, d'humeur difficile (Clapin).

¶ *S'acagnarder* est fr. : s'accoutumer à mener une vie obscure et fainéante (ACAD.).—*S'acagnardir* se trouve dans les parlers de la Normandie, avec le sens de s'acagnarder (MOISY); du Haut-Maine, avec le sens de s'engourdir (MONTESSON); du centre de la France, avec le sens de s'accroupir, de rester dans un coin du feu (JAUBERT).

**Acceptance** (*à'ksèptā:s*) s. f. Arch.

|| Acceptation. Ex. : L'*acceptance* d'un marché = l'acceptation d'un marché.

† *Acceptance*, vx fr. = action de recevoir (BONNARD), acceptation, consentement (LA CURNE).

**Accord** (*a'kò:r*) s. m. Arch.

|| Réconciliation. Ex.: Ils se sont battus, mais ils ont fini par *faire l'accord* = par se réconcilier.

† *Accord*, en fr., sign. l'union résultant d'une manière commune de sentir, de penser, d'agir, entre plusieurs personnes; l'union résultant de la convenance qui existe entre plusieurs choses (DARM.).—*Accord* avait le sens de réconciliation dans le vx fr. (LA CURNE, BOREL); il a encore cette acception dans le saintongeais (EVEILLÉ).

**Accordant** (*a'kò:rdâ*, var. *a'kò:rdê*) adj. part. d'*accorder*. Arch.

|| Conciliant, facile, facile à vivre.

† Dans le fr. moderne, *accordant* sign. qui consent, qui concorde (LITTRÉ), qui s'accorde (vieilli, DARM.).—Dans le vx fr., *accordant* sign. qui est d'accord, partisan (BONNARD). Dans le Bas-Maine, *accordant* s'emploie encore pour conciliant (DOTTIN).

**Accoter** (*a'kò:té*) v. tr. ← vx fr. *cote*, appui.

1° || Égaler. Ex.: Cet homme a une force extraordinaire, il n'est pas facile à *accoter* = à égaler.

2° || Appuyer, aider, seconder, soutenir (au fig.). Ex.: Il est *ben accoté* = il est bien secondé.

† *Accoter* est, en ce sens, synonyme de *bacquer* (voir ce mot).—*Accoter*, au sens d'appuyer, d'étayer, de soutenir (au propre), et *s'accoter*, au sens de s'appuyer, sont français. *Accoter*, en effet, n'a pas seulement le sens d'*appuyer d'un côté*, mais aussi celui plus général d'*appuyer* (DARM.).

3° | *Accoter une porte* = l'arrêter au moyen d'une pierre, d'un morceau de bois.

† Locution usitée dans le centre de la France (JAUBERT).

4° | *S'accoter l'estomac* = manger.—*Un estomac ben accoté* = un estomac bien rempli.

† *Estomac accoté* se dit dans le Poitou et l'Aunis (FAVRE).

**Accotoué de chaise** (*a'kò:twé t cè:z*).

|| Dossier.

† *Accotoir*, en fr. = ce qui sert à s'appuyer de côté: les accotoirs d'un fauteuil (LAR.).—Dans le centre de la France, un *accotoué* est un petit banc (JAUBERT).

(à suivre)

## PETITES LEÇONS

---

Sous cette rubrique, quelques collaborateurs nous ont proposé de publier des observations pratiques sur la prononciation, la lexicologie, la syntaxe, la philologie, etc. Courtes et précises, ces *petites leçons* pourront être de quelque utilité aux étudiants qui lisent le BULLETIN : elles leur rappelleront des règles connues, mais trop souvent violées. Une remarque qu'il faut faire, c'est que ces pages ne forment pas un cours de *stylistique* : il ne faudra pas y chercher ce qui relève plutôt de la rhétorique. Ainsi, on sait que la plupart des mots de la langue française ont plusieurs acceptions, et que, pour marquer une nuance de l'idée, un mot peut parfois être employé en un sens qui n'est pas son sens propre ; quand donc, à l'article des synonymes, nous indiquerons le sens propre d'un terme, nous n'entendrons pas proscrire son emploi dans toutes les nuances de ses acceptions figurées.

### ORTHOGRAPHE

BAYER.—N'écrivez pas : *bailler aux corneilles* ; mais : *bayer aux corneilles*.

JAIS.—N'écrivez pas : *noir comme geai*, mais *noir comme jais* ou *comme du jais*.

UNIVERSITÉ LAVAL.—On écrit souvent : *Université-Laval*. Le trait d'union est de trop ; écrivez : *Université Laval*.

RÉSONNER, RÉSONANCE.—*Résonner*, composé du préfixe *re* + le français *sonner*, a deux *n* ; *résonance*, mot de formation savante et dérivé directement du latin *sonare*, n'en a qu'une.

JANVIER, etc.—En français, les noms des mois sont considérés comme noms communs et prennent par conséquent la minuscule : *janvier*, *février*, etc.

### VOCABULAIRE

SACHÉE.—Contenance d'un sac. Un *sac de charbon* est un sac plein de charbon ; une *sachée de charbon* est la quantité de charbon que peut contenir un sac.

**ECHELIER.**—Les petites constructions en forme d'échelle, ou d'escahier, établies près d'une clôture et servant à la passer où il n'y a pas de barrière, se nomment *écheliers*.

**DIABLE.**—On appelle *diable* une petite voiture de transport, à deux roues très basses, et formée de deux brancards reliés comme les montants d'une échelle par des traverses en fer ou en bois. On s'en sert pour transporter les malles, les caisses, les ballots, etc., surtout à bord des vapeurs. On l'appelle aussi *cabrouet*, quand il est de grande dimension. Les roues sont le plus souvent couvertes par de petites ailes.

Les appareils de transport montés sur trois roues dont une pivotante, employés dans nos gares de chemin de fer, se nomment simplement des *tricycles*.

#### ÉTYMOLOGIE

**CHENET.**—Les *chenets* sont des pièces de fer qu'on place de chaque côté du foyer d'une cheminée pour soutenir le bois à brûler. Ce mot vient de *chien*, et il s'écrivait autrefois *chiennet*. Ces ustensiles avaient en effet la forme d'un petit chien couché. *Chenet* est donc un diminutif de *chien* : c'est le petit chien du foyer. Comparez le provençal *cafuec*, chien du feu ; l'allemand *feuerbock*, bouc du feu ; le danois *ildbuk*, même sens ; l'anglais *fire-dog*, chien du feu ou du foyer ; le portugais *caes da chamine*, chiens de la cheminée ; l'espagnol *morillo*, petit Maure du feu.

**DESSILLER.**—*Dessiller les yeux à quelqu'un*, c'est lui ouvrir les yeux, dissiper son erreur. Ce mot, qui s'écrit aussi comme autrefois *déciller*, est une métaphore que la langue française doit à la fauconnerie. Pour dresser un faucon, on lui cousait les paupières ou les *cils* ; cette opération s'appelait *ciller* le faucon ; quand l'oiseau était apprivoisé et dressé, on lui rendait la vue, en le *décillant*. De là, l'expression *dessiller les yeux à quelqu'un* : « lui faire comprendre des choses sur lesquelles il était aveuglé ».

#### ANGLICISMES

**BUREAU CHEF.**—Traduction servile de l'ang. *chief* ou *head office*. En français, on dit mieux : *bureau central*, *siège principal*.

**CLOSING PRICE.**—Terme de bourse anglais, qui se traduit par *cote de clôture*.

SÉCURITÉ COLLATÉRALE.—Ang. : *collateral security*. Français : *garantie supplémentaire*.

CONTRIBUTAIRE.—Traduction de l'ang. *contributory*. En France, on emploie de préférence le terme technique de *contributeurs*, pour désigner non seulement les débiteurs d'une compagnie, mais aussi tous ceux — actionnaires, ex-actionnaires, garants, etc. — qui peuvent être appelés, à quelque titre que ce soit, à contribuer par un versement à l'actif de la compagnie, particulièrement à l'occasion de sa liquidation.

---

## SARCLURES

---

\*. Un monsieur, qui aime à écrire en lignes inégales, publie un *Salut à la France*, adressé aux marins du vaisseau français le *Tage* : il s'écrie que le drapeau tricolore, « déroulant ses couleurs » devant Québec,

« Fit renaître, soudain, le *dantesque* héritage  
Que nous gardons toujours dans le fond de nos cœurs ».

Nous cherchons, sans le pouvoir trouver, ce qu'il y a de *dantesque* dans notre *héritage*. Passons sous silence l'*héritage* qui *renait* : c'est une peccadille au prix de ce qui suit, de cette étonnante figure, par exemple :

« Et lorsque le Soleil, *comme un tapis de moire*,  
Lentement *se drapa sur notre fleuve altier*,  
En longues franges d'or... »

Il y a, du même souffle, seize strophes de quatre vers et, l'on ne sait pourquoi, une ligne de petits points—ce qui fait 65 vers ! C'est un cas pendable.

Pourquoi nos journaux publient-ils ces élucubrations ? Les étrangers finiront par croire que c'est là notre littérature.

\*. « Le jury a rendu un verdict de *noyade* accidentelle ».

Une *noyade* est l'action de noyer plusieurs personnes à la fois. Un homme qui se noie ne fait pas une *noyade*.

\*. On se plaît à dire que nous avons bien le droit de créer des mots. Si l'on entend par là que le peuple peut faire les mots dont il a besoin, c'est une vérité de La Palisse; qui donc aurait le droit de faire des horloges, si l'horloger, dont c'est le métier, ne l'avait d'abord? Bien plus, le peuple seul a droit de créer des mots, et seul il les fait bien. Mais les journalistes ne sont pas le peuple.

«Se rend-il compte, lisons-nous dans un journal de Québec, de l'insenséisme du reproche qu'il fait au département de garder les demandes par devers lui pendant six mois, une année, sans donner de réponse?»

Voilà un produit en *isme* qui est bien mal venu.

\*. «L'étendard sacré flotte majestueusement, saluant, *le sourire sur les lèvres*, ses chers canadiens».

Un *étendard* qui a des *lèvres* et qui *sourit*, c'est la métaphore la plus hardie qui ait encore vu le jour à Montréal. Sans toucher à la question du drapeau national, qui n'est pas de notre domaine, nous déclarons qu'un étendard qui a un *sourire sur les lèvres* ne nous convient pas.

\*. Un certain journal reproche à ses adversaires de toujours *renoter*, il méprise leurs *renotages*, il ne veut plus y répondre....

C'est son affaire; nous n'avons rien à y voir. Mais *renoter* et *renotage* ne sont pas des mots français. La langue française n'a pas besoin de ces deux mots. *Redite* désigne précisément ce qu'on entend par *renotage*, et *renoter* est moins énergique que *répétailler*. Ce dernier est plutôt familier, mais il est admis par l'Académie. N'avons-nous pas encore *rabâchage*, *rabâcherie* et *rabâcher*?

\*. Compte rendu d'un banquet: «*Cette dernière santé a été répondue en français, et sans contredit ce fut le discours de la soirée*».

Comment une *santé* serait-elle *répondue*? On ne répond pas une *santé*, on y *répond*, c'est-à-dire on répond au toast porté à la santé de quelqu'un.—Le changement de temps (*a été*, *fut*) n'est pas heureux.—*Le discours de la soirée* ne veut pas dire *le clou de la soirée*.

## ECHOS ET NOUVELLES

---

**Notre enquête.**—Beaucoup de Canadiens-Français, qui habitent la ville et qui n'ont jamais fait d'étude systématique de notre parler populaire, croient pourtant le bien connaître. Pour avoir parfois fréquenté chez quelques paysans, ils pensent avoir saisi toutes les caractéristiques de leur langage. Dans la localité où ils vont passer leurs vacances, tel vocable n'est pas usité, du moins il se trouve qu'ils ne l'ont pas remarqué : ils en concluent qu'il n'est pas en usage au Canada, ils en sont sûrs, ils ne souffrent pas qu'on les contredise là-dessus ; cependant, dans maints autres endroits ce vocable est répandu. Aussi, certains articles de notre Lexique en surprennent-ils plusieurs. « Je n'ai jamais entendu ce mot ! s'écrie quelqu'un, et Clapin ne l'a pas enregistré, non plus que Dunn et que Rinfret ! » Il est vrai ; mais le mot que vous n'avez pas entendu et qui a échappé—avec beaucoup d'autres—aux auteurs que vous citez, n'en est pas moins canadien : dix, vingt personnes l'ont relevé, et dans certaines régions le peuple n'en connaît point d'autres. Ceux qui travaillent à l'œuvre de la Société du Parler français au Canada, ceux surtout qui dépouillent les rapports communiqués au Comité d'étude, savent combien de formes archaïques, dialectales, patoises, sont signalées par les correspondants et les Cercles affiliés, et dont les lexicographes canadiens paraissent n'avoir pas même soupçonné l'existence. Nous avons aujourd'hui plus de 7000 fiches, portant chacune une observation ; or la moitié environ des mots recueillis n'avaient pas encore été relevés et ne se trouvent pas dans les glossaires parus. Et notre enquête ne fait que commencer.

. . .

**Anglomanie.**—Extrait de l'*Echo de Paris*, 18 Juin 1903 :

« M. de Féraudy nous comptait hier un trait qui prouve combien certains termes anglais, bien qu'entrés dans notre langue, n'y conservent pas toujours leur signification première.

« L'excellent sociétaire se trouvait, il y a quelques jours, dans un petit casino de Normandie. Quel ne fut pas son étonnement d'y voir une superbe affiche ainsi conçue :

*« Tous les jours, à 4 heures, five o'clock ».*

. . .

**Notre société et l'Université Laval.**—Nous extrayons le passage suivant du discours prononcé par M<sup>re</sup> Mathieu, recteur de l'Université Laval, dans la séance de clôture de l'année académique, le 18 juin dernier :

« La faculté des Arts aussi s'est montrée cette année très laborieuse. Plusieurs professeurs sont des membres actifs de la Société du Parler français, qui progresse et donne les plus belles espérances. Un grand nombre de Revues européennes ont félicité cette société sur le but qu'elle poursuit, sur les moyens qu'elle prend pour l'atteindre, sur les articles intéressants que renferme le bulletin qu'elle publie chaque mois. Puisse-t-elle contribuer à épurer notre langue française au Canada et la faire parler avec plus de correction, surtout par ceux qui ont de la culture intellectuelle et qui peuvent exercer de l'influence autour d'eux.

« Il est agréable de voir avec quelle sagesse procèdent dans leur travail les membres de cette nouvelle société. Ils comprennent que la langue française a déjà subi et subira encore une évolution nécessaire; il ne faut pas s'en plaindre ni s'en attrister, pourvu que l'évolution ne soit pas une révolution. C'est Fénelon qui disait: « Notre langue manque d'un grand nombre de mots.... Je voudrais autoriser tout terme qui nous manque et qui a un son doux, sans danger d'équivoque ».

« Ici, au Canada, nous nous servons encore d'un grand nombre de mots que nos pères ont apporté de France en venant coloniser notre pays. Ces mots, on ne veut pas les mettre de côté; on ne doit pas les comparer à ces anglicismes qui n'ont pas leur raison d'être et que nous devons tous travailler à faire disparaître. Pourquoi naturaliser chez nous tout le vocabulaire anglais du commerce, de la navigation, de l'argent, des jeux, des exercices corporels? Sur ces sujets la langue française n'a rien à mendier, les mots qu'on voudrait lui donner sont de moindre valeur que les nôtres et n'ont pas le son doux qu'exige Fénelon de tout terme nouveau à ajouter au vocabulaire.

« Que la Société du Parler français poursuive son œuvre; elle a droit aux félicitations et à la reconnaissance de l'Université et celle-ci est heureuse de lui accorder son patronage ».

\* \* \*

**La Revue des Parlers populaires.** — A propos à l'article de M. l'abbé Chartier sur le *Parler français dans nos collèges* (*Bull.*, avril), M. Guérin de Guér écrit: « M. l'abbé Chartier se demande s'il ne convient pas d'expliquer par une inconsciente imitation de l'anglais, ces abréviations syllabiques qui pullulent dans les entretiens », telles que: Comment qu'ça va? Crès-tu pas? Quoiqu't'as fait? etc. La première de ces formes appartient à la langue populaire commune, en France; la deuxième est normande; la troisième est du Berry et de l'Orléanais, notamment ». (*Revue des P. P.*, juin 1903, p. 95).

La *Revue des Parlers populaires* s'intéresse singulièrement à l'œuvre du parler français au Canada. Elle signale les principaux articles qui paraissent dans notre *Bulletin*, les commente souvent, publie des études sur notre langue et ne perd pas une occasion de nous marquer sa sympathie. Merci.

\* \* \*

**La Saintonge au Canada.** — Une revue du patois saintongeais, publiée à Bordeaux, reproduit quelques chiffres du tableau des origines des Canadiens-Français (article de M. l'abbé S.-A. Lortie, *Bulletin*, juin 1903), et fait remarquer le grand nombre des émigrants originaires des Charentes (Saintonge, Angoumois, Aunis, Ile-de-Rhé, Ile-d'Oléron). « Si l'on songe, ajoute le directeur de la revue saintongeaise, que les Canadiens-Français se sont multipliés d'une manière étonnante, qu'ils étaient 60,000 il y a deux siècles à peine et qu'ils sont maintenant plus de 2 millions, on peut en conclure que nos hardis compatriotes ont fait souche d'une nombreuse lignée, que leurs descendants se comptent maintenant par milliers. C'est une autre Saintonge qui a poussé là-bas, et à des milliers de lieues de nous, en pleine terre du Canada, qui vit comme nous, qui a les mêmes traditions et les mêmes mœurs. Nous lui envoyons notre salut fraternel et *jhe fazon sarviteur bein c'm' o faut a thiellei bon biton dau Canada thi son de*

*chein nou. Sarviteur, sarviteur, Canayen nou bon couzin! Couman vat le porteman? Eit-ou in jholit péyi que le voût? Si d'azard o vou prend la fanteizie de venit nou vouér en vaissia ô b' en treumobile, o y arat trr'jhou prr' vou-z-arcève ine saugrr'nade de monjhette piate et in potet de vin bian. S'o faut, jhe tueron nout' gorret (en parlan prr' raspé)».*

Le patois saintongeais, dont voilà un échantillon, paraît être, après le normand proprement dit, celui qui a légué à notre parler populaire le plus grand nombre de formes. Malheureusement les publications charentaises que nous connaissons ne font pas usage du système de transcription phonétique adopté par les patoisants français. De là, impossibilité, pour un étranger, de reconnaître la valeur des sons notés et de les reproduire fidèlement. Par exemple, que peut bien représenter *th* devant *i*? *i* dans la première syllabe de *thiellei* (franç. *ces*) est-il voyelle ou semi-voyelle? *in* se prononce-t-il comme *e* fermé nasal?... Dans ces conditions, il est bien difficile d'établir une comparaison du saintongeais et du franco-canadien et de se rendre compte exactement de ce que l'un doit à l'autre.

---

## COMPTE RENDU

---

GILLIÉRON et EDMONT.—*Atlas linguistique de la France*. Fascicule III et IV. H. Champion, Paris, 1903.

Après l'apparition des deux premières livraisons de l'*Atlas linguistique de la France*, M. Meyer-Lubke, le savant romaniste, écrivait: «Lorsque l'ouvrage sera achevé, nous serons en possession d'un incomparable recueil de matériaux pour toute espèce de recherches linguistiques». (1) Déjà, en effet, l'*Atlas*, dont 100 cartes seulement avaient été livrées au public, «justifiait tout ce qu'on pouvait en attendre comme méthode et comme résultat» (2). Nous avons dit dit (3) quel vif intérêt présente pour nous cette entreprise et spécialement quel profit nous pouvons tirer des deux premiers fascicules. Eh bien, pour celui qui aime à rattacher les formes populaires du franco-canadien aux parlars de France et qu'intéresse les problèmes complexes de notre phonétique, les livraisons III et IV sont encore plus précieuses que les premières. On ne saurait étudier sérieusement le langage canadien-français sans l'aide des cartes de MM. Gilliéron et Edmont. Comme le disait M. Mario

1. *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, juin 1902.

2. Gaston Paris, *Romania*, avril-juillet 1902, p. 470.

3. *Bulletin*, vol. I, p. 75 et p. 133.

Roques, dans le *Journal des Débats* du 5 février dernier, les lettrés, les historiens, les sociologues, les linguistes n'ont plus le droit de se passer des matériaux recueillis dans l'*Atlas linguistique de la France*. Toutes les bibliothèques publiques, les Universités, les principales maisons d'éducation du Canada devraient souscrire à cette œuvre et mettre l'*Atlas* à la disposition de ceux qui se sentent attirés vers ces sortes d'études, des travailleurs « curieux de l'histoire de notre langue et soucieux de fonder leur opinion sur des recherches précises ». Nous savons que la bibliothèque du Parlement fédéral, à Ottawa, que la Société du Parler français à l'Université Laval, à Québec, reçoivent les fascicules de l'*Atlas*. Espérons que d'autres établissements, et des particuliers aussi, enverront leurs adhésions à l'éditeur, M. H. Champion. L'*Atlas* se composera de 1,700 à 1,900 feuilles, dont chacune reproduira la carte de la France et sera consacrée à un mot ou à un type morphologique. Il paraît chaque année six fascicules, se composant chacun de 50 cartes. Les livraisons 1, 2, 3, 4 et 5 sont en vente; la sixième est à la veille de paraître. Le prix de souscription de chaque fascicule est de 20 francs; il sera porté à 25 francs à partir du 6<sup>e</sup>. Nous n'hésitons pas à recommander l'*Atlas* de M. Gilliéron; car la *Romania* elle-même, la grande revue de philologie, est sortie de la réserve où elle se tient habituellement en pareille matière et, par la plume de son regretté directeur, M. Gaston Paris, a fait à cette œuvre grandiose la plus chaleureuse réclame.

Pour faire, au moyen de l'*Atlas*, comparaison de notre parler populaire avec ceux des provinces françaises et étudier de près l'évolution complète des formes franco-canadiennes, il faut attendre que tout le territoire de la province de Québec ait été exploré et qu'il ait été recueilli un plus grand nombre de matériaux. Par exemple, les données nous manquent presque totalement sur les flexions verbales dans le français du Canada; partant, l'étude des cartes 92 à 104, consacrées au verbe *avoir*, doit être remise à plus tard. Pour l'heure, contentons-nous, comme nous avons fait en rendant compte des premières cartes, de signaler quelques faits parmi ceux enregistrés dans les fascicules III et IV et où nous reconnaissons mieux notre langage.

La liaison de *quand* et du pronom *elles* ou *ils* au moyen du son intercalaire *k* est fréquente chez nous. On la rencontre aussi dans les départements suivants: Seine-et-Oise, Pas-de-Calais, Loire-Inférieure, Indre, Saône-et-Loire (Carte 93).

*Tu avais* et *tu aurais* deviennent *l'avais* et *l'aurais* dans la Normandie, dans le centre et l'ouest (Cartes 94 et 98). Ajoutons que *au* de *aurais*, *auriez*, prend souvent le son *à* dans les mêmes régions (Carte 99).

*Il y avait* se réduit à *y avait* dans le centre et dans la Normandie (Carte 95).

Entre les deux mots *j'ai eu*, le nord et le centre (notamment : Oise, Somme, Eure-et-Loire, Indre-et-Loire, Vienne, Loire-Inférieure, Sarthe) introduisent souvent un *y* euphonique et prononcent : *jéy u*, comme on fait ici (Carte 96).

Dans la phrase suivante : « Des pommes, nous n'en n'aurons guère », la carte 97 nous fournit les formes connues au Canada : *j ān à rō*, *j ān ó rō*, *ōn n ó ra*, *h ān à rō*, *jē nn ó rō*, disséminées dans le nord-ouest, l'ouest et le centre de la France.

La carte 105 est l'une des plus intéressantes. Elle est consacrée à la phrase : « Prendre un bain ». *Un* se prononce régulièrement *ā* dans le Maine, la Bretagne, et la Normandie (sauf à Beaubec-la-Rosière, Seine-Inf., où *ē* a été relevé); mais en général, le nord, le centre, l'ouest et l'est prononcent *ē*, et l'on trouve même dans certaines localités du nord et de l'est le produit canadien *é*. Enfin, *un* se prononce *ā[ō]* et *ō* dans plusieurs localités de la Belgique et de la Suisse. Quant à *bain*, nous trouvons les deux formes canadiennes *bē* et *bē[ā]*, la première dans l'est et dans la Belgique, la seconde dans les départements suivants : Nord, Somme, Ardennes, Oise, Doubs, Saone-et-Loire, Calvados, Manche, Loire-Inf., Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Inférieure.

*Un bec* se dit pour *un baiser* dans le Pas-de-Calais, la Somme, le Nord, l'Aisne et les Ardennes (Carte 106).

Les capitules de la bardane se nomment *gratons* dans l'Indre, l'Indre-et-Loire, la Creuse (Carte 112).

*Battoir* se prononce *bà tivé* dans l'Eure, l'Orne, l'Eure-et-Loire, et dans tout le centre (Carte 116).

Pour *beaucoup*, nous trouvons, dans les provinces, *tout plein*, *en masse*, *ben*, *holiment* (Carte 120). *Ben manque* n'a pas été relevé.

Signalons encore, parmi les cartes où nous rencontrons les formes les plus communes du français populaire du Canada, les numéros 131 (six études de *bien*), 132 (*bientôt*), 139 (*bluet*), 162 (*au bout*), 170 (*une branche*), 173 (*brebis*), etc. *Brebis* est remplacé par *moutonne* à Le Genest (Mayenne), et par *mère moutonne* à Avrillé (Maine-et Loire).

A. RIVARD-LAGLANDERIE.

# Z. PAQUET

MAGASIN A RAYONS

Arrivage quotidien de

## HAUTES NOUVEAUTÉS

— POUR —

COSTUMES TAILLEUR,

MANTEAUX,

COLLERETTES,

JUPES DE ROBES

TOURS DE COU,

FICHUS POUR DAMES

Etc., Etc.



"TWEEDS" ANGLAIS ET ECOSSAIS,

SERGES DE HAUTE VALEUR POUR MESSIEURS

Le rayon **CHAUSSURE** pour Enfants, Dames et Messieurs,  
de la **CHAUSSURE** est à lui seul un grand magasin.

NOS PRIX SONT DES PLUS BAS

MEUBLES ★ UNE VISITE A CE RAYON VOUS CONVAINCRA  
DE LA SUPERIORITE DE NOS MARCHANDISES ★ MEUBLES

USTENSILES DE CUISINE, GRANDE VARIÉTÉ

**Z. PAQUET,** 163 a 171, Rue St-Joseph,  
QUEBEC.

TELEPHONE : 2394

Toute commande faite par la poste sera exécutée avec promptitude.

# H. BEAUTEY

IMPORTATEUR DE

## Vins, de Liqueurs et de Conserves

Françaises les plus recherchées.

Nous détenons les meilleurs cru :

CLARET, SAUTERNE,  
BOURGOGNE, PORT  
et vins SHERRY.

Article spécial :

Le meilleur  
CAFÉ  
français.

GEORGE PATRY 22, Rue de la Fabrique  
GERANT Tél. 1116 QUEBEC



C. B. Lanctot, 5 rue St-Jean, Québec

IMPORTATEUR ET FABRICANT D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

Chemins de Croix en bas relief et Peinture à l'huile, etc.—Vases sacrés, Statues, Candélabres, Soiries, Broderies, Passementeries, Mérinos à Soutanes, Articles religieux.—SPÉCIALITÉ: Bannières, Drapeaux, Insignes, etc., etc., etc.

FEU VIE ACCIDENT

# ARTHUR MARCOTTE AGENT

Commercial Union, Phoenix of Hartford,  
Canada Accident.

82, rue St-Pierre - - QUÉBEC

TELEPHONE 1290

EN VENTE A LA

**L**ibrairie Montmorency-Caval  
PRUNEAU & KIROUAC

34, RUE DE LA FABRIQUE et 116, RUE SAINT-JOSEPH.

Du Geste artistique, par Harmant-Damien, 75 c.—Théâtre d'Engène Labiche, en 10 vols, \$8.75.—Théâtre des Campagnes, en 8 vols, \$7.00.—L'art de bien dire, par Dupont-Vernon, 90 c.—Diseurs et Comédiens, par le même, 90 c.—Déclamation, école du Mécanisme, par Paul Grivollet, 50 c.—L'art de la conversation au point de vue littéraire et chrétien, par le R. P. Huguet, 40 c.—Traité de la prononciation française, par Jules Maigne, 50 c.—Manuel de la parole, par Adjudant Rivard, relié, 75 c.—Méthode d'élocution et de déclamation, par Colonnier, en 3 séries, \$1.55.—Livre de lecture et de récitation, par Couturier, 75 c.—Le livre des Orateurs, par Timon, beau volume, relié, \$3.

F.-X. PETITCLERC

JULES GARNEAU

## AU BON MARCHÉ

MAISON FONDÉE EN 1878

## N. GARNEAU & CIE

IMPORTATEURS

## HAUTE-VILLE . . QUÉBEC

Assortiment général de marchandises d'étape et de fantaisie aux plus bas prix  
du MARCHÉ

**SPECIALITE: Marchandises a l'usage du Clerge**

TEL. 873

**UN SEUL PRIX**

# A. GRENIER

ÉPICIER ET MARCHAND DE VINS

SPECIALITE: ARTICLES DE CHOIX

94-96, RUE SAINT-JEAN

TELEPHONE 241

QUEBEC

6, rue de la  
Fabrique  
Haute-Ville  
QUEBEC

## J. P. GARNEAU

Libraire-  
Éditeur  
et  
Marchand  
d'Ornements  
d'Eglise.

# EDOUARD MARCOTTE

IMPRIMEUR-RELIEUR

82, RUE SAINT-PIERRE, QUEBEC

Installation nouvelle, Matériel renouvelé, Caractères français

Reliure entière

Demi-reliure

Reliure en chagrin

Reliure en veau

Reliure en basane

Reliure anglaise

Reliure allemande

J'ai fait l'acquisition de quatre polices complètes de caractères français, fondus spécialement pour moi par la maison Deberny & C<sup>ie</sup>, de Paris. Je suis en mesure d'exécuter en caractères français les travaux qu'on voudra bien me confier. Ceux qui préfèrent la forme des caractères anglais ou américains trouveront aussi à mon établissement tous les types généralement usités au Canada.

## AVIS

Le premier numéro du BULLETIN (2<sup>me</sup> année) devait paraître à la fin de septembre; pour les raisons que nous avons déjà fait connaître — les caractères d'imprimerie que nous attendions n'étant arrivés à Québec que ces jours derniers — l'apparition de ce numéro a dû être retardée davantage. La livraison d'octobre paraîtra incessamment.

Les membres de la Société et les abonnés du BULLETIN qui ont payé leurs cotisations ou leurs abonnements nous pardonneront d'avoir attendu l'envoi de ce numéro pour leur faire parvenir leurs quittances.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

---

**Le mois littéraire et pittoresque.** Mensuel. Paris, rue Bayard, 5. Abonnement: 14 fr. Sommaire du N<sup>o</sup> de septembre: A. Barthe, Fleurs fanées; M<sup>r</sup> A. Battendier, Léon XIII d'après les médailles de son pontificat; L.-E. Fournier, l'Ecole des Beaux-Arts à Paris; V. Delaporte, Deux palais dans la mer; Pierre l'Ermite, L'Emprise, suite; J.-M. Péviat, Au pays du chamois; M. Léra, Le Café et sa culture au Guatemala; J. de la Cerisaie, Le Yachting en France; G. Aubray, Gentilshommes et bourgeois de campagne, causerie littéraire; Pages oubliées; Variétés; Album musical.

\* \* \*

**Atlas linguistique de la France**, publiée par MM. Gillieron et Edmont.—M. H. Champion, libraire, 9, Quai Voltaire, à Paris.—Le fascicule, 25 francs.

\* \* \*

**Polybiblion.** Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Saint-Simon, 5. Partie litt., 16 fr.; Partie techn., 11 fr.; les deux parties réunies, 22 fr.

\* \* \*

**L'Argus des Revues.** Mensuel. Publié par l'*Argus de la Presse*. Paris, rue Drouot, 14. Contient l'indication des titres et des auteurs des principaux articles parus dans les revues françaises et européennes. Chaque titre porte un numéro d'ordre; il suffit d'envoyer ce numéro à l'administration de l'*Argus*, pour recevoir l'article. Par article, 1 fr.; par coupure de journal, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.

\* \* \*

**Le Courrier de la Presse.** Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues: 3 fr. 50.

# BULLETIN

DU

## PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août.

Conditions d'abonnement : Canada et États-Unis, \$1.00; Union Postale, 8 francs; réduction de moitié aux élèves des Collèges et des Couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$2.00 pour les membres actifs; \$1.00 [Étranger : 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1er septembre; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1<sup>er</sup> février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

La première année du BULLETIN est en vente. Prix : \$3.00; pour les nouveaux membres adhérents et les nouveaux abonnés : \$2.00; pour les nouveaux membres actifs : \$1.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser :

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*,

Université Laval,

(Bureau de Poste, boîte 221),

QUÉBEC.

---

QUÉBEC. Édouard Marcotte, Imprimeur.